

Maladies émergentes : le bétail belge en danger

Virales, parasitaires ou bactériennes, certaines maladies sont déjà présentes dans des pays voisins ou dans le bassin méditerranéen. A l'instar de la langue bleue, le changement climatique pourrait rapidement les faire remonter vers le nord.

FRÉDÉRIC DELEPIERRE

Près de 1.200 foyers détectés en début de semaine et un taux de mortalité qui peut atteindre les 30 % chez certains éleveurs de moutons. La fièvre catarrhale – maladie de la langue bleue – progresse depuis le printemps en Belgique. Selon l'Afscsa, elle devrait poursuivre sa course jusqu'à la fin septembre puisque la chaleur, cumulée à l'humidité, est favorable au vecteur, un moucheron du genre culicoïde. Selon les scientifiques, la maladie serait liée au changement climatique : les hivers plus doux permettent aux moucheron infectés de résister. Ce phénomène, appelé *overwintering*, peut aussi se faire chez l'hôte vertébré, notamment en cas de passage transplacentaire en fin d'année et de naissance d'agneaux ou de veaux infectés au printemps. Cela peut permettre la persistance de l'infection d'une année à l'autre.

D'autres maladies liées au changement climatique pourraient faire leur apparition dans nos régions prochainement. Comme le confirment au *Soir* plusieurs professeurs de la faculté de médecine vétérinaire de l'ULiège – Benjamin Dewals, Damien Thiry, Annick Linden, Mutien-Marie Garigliany et Laurent Gillet, respectivement spécialisés en maladies parasitaires, maladies bactériennes, faune sauvage, pathologies et maladies virales. « Les maladies vectorisées par les culicoïdes sont sans doute les plus menaçantes à l'heure actuelle pour le bétail belge, et plus largement pour tous les animaux de production belge », expliquent-ils.

Causée par l'orbivirus, très proche de celui de la langue bleue, la maladie hémorragique épizootique (MHE) est aussi transmise par la piqûre de culicoïdes. « Ce virus cause des symptômes similaires à la maladie de la langue bleue mais touche principalement les bovins et les cervidés, la mortalité pouvant être très importante chez ces derniers », expliquent les professeurs. « Jusqu'en 2022, le virus n'avait jamais été découvert sur le continent européen. Le virus n'est actuellement pas en Belgique, mais est présent dans le sud-ouest de la France depuis septembre 2023. Différentes hypothèses pourraient expliquer la contamination de la France, notamment le portage de moucheron infectés sur de très longues distances via des vents provenant d'Afrique du Nord tel que le sirocco. Ce portage des insectes infectés par les vents est également une menace une fois le virus installé dans une région et peut expliquer l'extension rapide d'une épizootie. »

« C'est une menace très importante pour notre bétail », estime le panel. « On peut supposer que la zone de contamination va continuer à s'étendre et que notre pays sera touché au cours des prochaines années. »

Causée par l'orthobunyavirus, la maladie de Schmallenberg (SBV) a émergé en Europe en 2011. Elle provoque une « épidémie de malformations congénitales chez les ruminants, mais aussi des avortements et des signes cliniques généraux comme de la fièvre ou une baisse de la lactation. Le virus est également transmis par les culicoïdes ». D'autres virus représentent une menace, mais n'ont pas été détectés en Belgique ou à proximité, selon les scientifiques liégeois. « C'est, par exemple, le cas du virus Akabene. »

A côté de ces maladies transmises par les culicoïdes, les scientifiques en relèvent d'autres qui peuvent être transmises par des moustiques, comme la fièvre de la vallée du Rift (phlébovirus, bunyvirales) ou la fièvre du Nil occidental (orthoflavivirus). « Ces maladies ne sont pas encore présentes en Belgique, mais sont surveillées de près », assurent-ils. « La fièvre du Nil occiden-

tal, qui n'est pas un problème majeur du bétail, mais qui est pathogène chez le cheval et chez l'homme, est par exemple présente dans plusieurs pays européens. »

« D'autres virus transmis par les moustiques ont émergé récemment en Europe, notamment l'orthoflavivirus Usutu, qui a fortement impacté les populations d'oiseaux sauvages, sans conséquences majeures pour l'instant pour les animaux d'élevage », ajoutent les médecins vétérinaires. « Ce virus a été importé via les oiseaux migrateurs, qui jouent également un rôle dans la dissémination du virus de la fièvre du Nil occidental ou de virus à transmission non vectorielle comme le virus Influenza H5N1. »

Moustiques, mais aussi tiques

Outre les culicoïdes et les moustiques, des tiques peuvent également transmettre des maladies, dont la plus importante, dans un contexte d'élevage, est la peste porcine africaine (asfivirus) qui a sévi en Belgique en 2018-2019. « La maladie se transmet par contact direct/indirect et via un vecteur, les tiques molles du genre *ornithodoros* », détaillent les experts. « Ce vecteur n'est pas présent

en Belgique, mais il l'est dans la péninsule ibérique notamment. Si un vecteur venait à s'établir en Belgique, le contrôle serait beaucoup plus compliqué. »

« Au niveau émergent », ajoute encore le groupe de scientifiques, « des espèces de tiques comme *Hyalomma marginatum* ne sont pas présentes en Belgique mais elles sont vectrices du virus de la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, un bunyavirus induisant des infections graves chez l'homme. Le bétail est un hôte amplificateur non symptomatique et des cas ont été détectés chez des bovins récemment en France ». A noter que les tiques *Hyalomma sp.* peuvent aussi être vectrices de theilériose tropicale chez les bovins, une maladie présente dans les pays du bassin méditerranéen.

Par ailleurs, les espèces autochtones de tiques touchant le bétail sont surtout les *Ixodes ricinus*, qui sont vecteurs de piroplasmose et anaplasmose. Ces acariens peuvent aussi transmettre des virus d'encéphalites induisant des pathologies chez les mammifères, notamment le bétail et l'homme (zoonoses). Certains de ces virus sont présents en Belgique ou dans les pays limitrophes.

« De manière générale », concluent les cinq scientifiques, « les maladies émer-

gentes bactériennes sont cependant plus rares que les maladies émergentes virales et sont principalement liées à des découvertes suite à l'amélioration des techniques de diagnostic, à l'augmentation de l'exposition à certaines bactéries suite à des modifications de mode de vie (parfois induites par le changement climatique), et à l'émergence de bactéries dont la virulence a augmenté. Chez les bovins, une attention particulière doit se porter sur les échanges et le commerce des animaux qui pourraient entraîner l'émergence de certains types de bactéries actuellement non présentes dans nos contrées. »

Enfin, les professeurs ajoutent encore que l'antibiorésistance, qui n'est pas une maladie en soi, peut être considérée comme un phénomène émergent pouvant être impacté de façon directe ou indirecte par les phénomènes climatiques, par exemple via les inondations qui augmentent le taux de bactéries dans l'environnement à la suite d'une surcharge des stations d'épuration, ce qui favorise les échanges génétiques entre bactéries. L'antibiorésistance est également impliquée dans la réémergence de maladies, rendant certaines maladies bactériennes intraitables.

Argenta suit le mouvement, et relève ses taux

Après ING, Belfius, Keytrade Bank, c'est maintenant au tour d'Argenta de se lancer dans la course à la surenchère. Alors qu'hier, la banque anversoise annonçait ne pas vouloir y participer, il semblerait qu'elle a changé d'avis. Après l'offre proposée par ING lundi, d'un compte à terme avec un taux d'intérêt brut de près de 4 %, les banques concurrentes réagissent. Argenta relève ainsi le taux de son compte à terme d'une durée d'un an de 2,90 à 3 % brut, soit 2,10 % net, pour un placement de 250 à 250.000 euros. Au-delà de ce montant, le taux sera de 2,90 % brut. Pour l'échéance à 18 mois, Argenta offre le meilleur rendement et s'éloigne de la concurrence en proposant un taux brut de 3,30 %, soit un taux annuel de 2,31 %. BELGA

Keytrade Bank veut aussi récupérer l'argent du bon d'Etat

Keytrade Bank a annoncé qu'elle proposera un taux d'intérêt brut de 3,40 % sur son compte à terme d'un an à partir du 2 septembre. Avec cette nouvelle offre, la banque espère concurrencer le bon d'Etat à un an à venir le 16 septembre.

Tous les clients actuels et futurs de Keytrade Bank pourront souscrire à ce produit sans condition restrictive. Après prélèvement du précompte mobilier, ils devraient bénéficier d'un taux d'intérêt net de 2,38 %. Le montant minimum à déposer sera de 5.000 euros.

« La banque poursuit ses efforts pour soutenir les épargnants en leur offrant les meilleurs taux d'intérêt et une gestion attentive de leur épargne. Cette stratégie se reflète dans les diverses augmentations de taux dont les épargnants ont déjà pu profiter avant les bons d'Etat de septembre 2023 », rappelle l'établissement.

Les épargnants qui veulent tout de même souscrire aux bons d'Etat de un et/ou dix ans en septembre pourront également le faire chez Keytrade Bank. BELGA

voyages lecteurs

6J/5N
Circuit
à pd 1950€/pers.

L'histoire rebelle de la Vendée

A l'occasion du départ en mer du Vendée Globe

Départ du 7 au 12 novembre 2024

Participez à cette escapade en Vendée qui vous permettra d'assister en bateau au grand départ du Vendée Globe pour encourager notre skipper belge, Denis Van Weynbergh, lors de sa première sélection à cette course mythique ! Vous profiterez également de votre séjour en hôtel Thalasso 4* pour découvrir les trésors de cette région et son histoire intimement liée aux guerres civiles de Vendée en compagnie de guides exceptionnels.

Le prix comprend :

- L'hébergement pendant 5 nuits en hôtel 4* à Saint-Jean-de-Monts
- L'accès direct au SPA marin de la thalasso pendant tout le séjour
- Les places réservées sur le bateau pour le grand départ du Vendée Globe
- La pension complète et les boissons lors des repas
- Les visites mentionnées au programme
- Le transport pendant tout le séjour

Privilege abonnés :

- Une bouteille de bulles offerte dans votre chambre
- Groupe de 30 lecteurs max.



LE SOIR
voyage

PROGRAMME COMPLET ET RÉSERVATION SUR WWW.LESOIR.BE/VOYAGES

20020263